ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements

Question écrite n° 75543

Texte de la question

L'intersyndicale U.S.P. - F.O. - U.F.A.P. de la maison d'arrêt de Nîmes, alerte les pouvoirs publics sur la surpopulation carcérale : 353 détenus pour une capacité de 180 places. Il en résulte une saturation des divers services : infirmerie, cuisine, activités, douches, ateliers, parloirs... Les effectifs des personnels pénitentiaires sont notoirement insuffisants. M. Alain Clary attire à nouveau l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'urgente nécessité d'une prise en compte afin de garantir les conditions de vie et de travail. Il désire connaître vos intentions et décisions pour que la maison d'arrêt de Nîmes puisse remplir ses missions.

Données clés

Auteur : M. Alain Clary
Circonscription : Gard (1re circonscription) - Communiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 75543
Rubrique : Système pénitentiaire
Ministère interrogé : justice
Ministère attributaire : justice

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 avril 2002, page 2076